

N° axe	Intitulé de l'axe	Objectifs	Service instruc teur	Types de projets	Bénéficiaires	Seuil minimum de demande d'aide FEDER	Taux d'intervention FEDER Maximum
Axe 1	Protéger et valoriser le patrimoine naturel et l'environnement en mettant à niveau les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement et en améliorant la gestion des déchets	1.1 : Accroître les capacités de collecte, de traitement et de stockage des déchets ménagers et assimilés suivant les normes en vigueur	DEAL	Quai de transfert Déchetteries Centres de compostage	collectivités, SIDEVAM, entreprises délégataires d'une mission de service public, SEM, établissements publics, associations.	200 000 €	32,8%
		1.2 : Accroître le nombre de ménages ayant accès à l'eau potable		Forages/captages Réservoirs d'AEP Usines de traitement	SIEAM, collectivités	40 000 €	
		1.3 : Accroître les capacités de collecte et de traitement des eaux usées		STEP Réseaux de collecte associés et branchements	SIEAM, collectivités	40 000 €	
		1.4 : Développer le tourisme durable à Mayotte		Equipements légers des sites tournés vers la mer Actions de sensibilisation Valorisation écotouristique des milieux naturels marins	établissements publics (dont le Parc Naturel Marin), associations, entreprises, collectivités, Conservatoire du littoral.	40 000 €	
Axe 2	Développer l'offre de services sanitaires et médico-sociaux	2.1 : Créer une offre de soins de suite et de réadaptation sur le territoire de Mayotte	DEAL	Construction de l'hôpital Petite Terre	Centre Hospitalier de Mayotte	/	64,3%
		2.2 : Accroître les capacités et la qualité d'accueil de la population dans les centres médico-sociaux et des femmes et des enfants dans les centres de Protection Maternelle Infantile		Construction d'un CMS Rénovation/équipement de 10 PMI	Conseil départemental	40 000 €	
		2.3 : Accroître en capacité et en qualité le nombre de		Création de capacités d'hébergement	établissements publics, associations, collectivités,	40 000 €	

		places d'hébergement de jeunes en situation d'insertion professionnelle		supplémentaire et d'une plateforme pédagogique	BSMA, Centre Hospitalier de Mayotte, ARS, PJJ.		
Axe 3	Développer l'engagement de Mayotte en faveur de la recherche, l'innovation, l'éducation à l'entrepreneuriat et la compétitivité des entreprises	3.1 : Augmenter le nombre de créations d'entreprises pérennes	SGAR	Mise en place et renforcement des structures d'accompagnement des entreprises et porteurs de projets Animation/sensibilisation à la création d'entreprise, l'entrepreneuriat et l'innovation	établissements publics (dont les chambres consulaires), organismes de développement économique et structures d'accompagnement et de mise en réseau	40 000 € Coût total minimum de l'opération	78,96%
		3.2 : Augmenter le nombre de nouveaux produits et services créés ou améliorés sur le territoire		Développement des réseaux de recherche et d'innovation Encouragement des démarches collaboratives (entreprises-recherche-formation)	groupements d'entreprises, entreprises (PME en particulier), sociétés coopératives, établissements publics (dont les chambres consulaires), associations (notamment celles intervenant dans des projets collaboratifs), organismes de recherche et organismes scientifiques de recherche et de formation, organismes de formation susceptibles d'entrer dans des consortiums et / ou des projets partenariaux	40 000 € Coût total minimum de l'opération	

		3.3 : Créer de nouveaux emplois à travers une amélioration de la capacité individuelle des PME à financer et développer de nouveaux produits et services, notamment dans les domaines de la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente		Aides individuelles aux entreprises pour des projets d'investissement créateurs d'emplois pour de nouveaux produits et services	PME	50 000€ Coût total minimum de l'opération	
Axe 4	Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique pour une plus grande indépendance énergétique de l'île et inciter à une consommation énergétique différente dans les entreprises et les administrations	4.1 : Accroître la part des énergies renouvelables dans le bilan d'énergie produite	DEAL	Projets de développement d'infrastructures dans le domaine des énergies renouvelables	Conseil départemental, entreprises, SEM, établissements publics	20 000 € (coût total minimum de l'opération)	65%
		4.2 : Réduire la consommation énergétique des entreprises		Etudes et investissements permettant la réduction des consommations énergétiques des entreprises	entreprises, SEM, chambres consulaires	20 000 €	
		4.3 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics		Etudes et investissements permettant la réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics	Collectivités, établissements publics, associations	20 000 €	
		4.4 : Augmenter l'utilisation des infrastructures urbaines de transport		Mise en place d'une offre de transport terrestre collectif urbain et interurbain Renforcement de l'offre de transport par barge	Conseil départemental, établissements ou entreprises délégataires d'une délégation de service public, communes, autorités organisatrices des transports	250 000 €	

Axe 5	Développer et optimiser la desserte portuaire	5.1 : Accroître les capacités portuaires de Mayotte	DEAL	Extensions de quais, zones dédiées au stockage des conteneurs, mise aux normes sûreté	Collectivités ou organismes bénéficiaires des concessions portuaires	250 000 €	25%
Axe 6	Accompagner le développement du numérique, facteur de développement et de compétitivité	6.1 : Finaliser la couverture du Haut Débit du territoire	DEAL	Réalisation d'une centaine de km de fibres optiques	Conseil départemental	500 000 €	56,93%
		6.2 : Amorcer la dynamique du Très Haut Débit à Mayotte		Raccordement de plus de 60 sites stratégiques en très haut débit (ZAE, établissements de santé, établissements d'éducation et de formation)	collectivités territoriales, gestionnaires de zones d'activité, établissements de santé, établissement public ou para-public représentant le vice-Rectorat (EPIC, GIP...), établissements d'éducation, organismes de formation professionnelle, établissements publics, GIE Télémédecine Océan Indien	50 000 €	
Axe 12	Allocation de compensation des surcoûts	12.1 : Réduire la présence de déchets dangereux sur le territoire et le coût unitaire d'approvisionnement des entreprises en matière première et produits intermédiaires en provenance de l'Union européenne	DEAL	Compensation des coûts d'acheminement hors taxes des importations de produits incorporés dans un cycle de production locale Aide au transport de déchets dangereux, du port de départ jusqu'au port européen de débarquement y compris les frais de transport inter-îles à Mayotte	Toutes les entreprises locales de production, à l'exception des entreprises des secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture Entreprises productrices ou détentrices de déchets dangereux, opérateurs intermédiaires habilités par une autorité compétente qui assurent la collecte ou le transport	40 000 €	62%

					de déchets dangereux au titre du code de l'environnement		
--	--	--	--	--	--	--	--